

CERF FORMATION PROGRAMME DE FORMATION

Gestion de crise en ESMS : le plan bleu

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout professionnel travaillant en ESMS

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Comprendre les enjeux réglementaires et organisationnels du Plan Bleu
Savoir analyser une situation de crise et activer les procédures adaptées
Mettre en œuvre les actions opérationnelles de gestion de crise
Participer à l'amélioration continue du dispositif de gestion de crise

Programme

Les textes réglementaires : Code de l'action sociale et des familles, circulaires, obligations des ESMS.

Finalités du Plan Bleu : protection des usagers, continuité des soins, coordination territoriale.

Les différents types de risques : sanitaires, climatiques, technologiques, humains.

Cartographie des risques et vulnérabilités d'un ESMS.

Rôle des autorités (ARS, préfecture, SDIS, SAMU, collectivités).

Signaux faibles et indicateurs de crise.

Niveaux d'alerte et chaîne décisionnelle.

Activation du Plan Bleu : qui fait quoi, quand et comment.

Communication interne et externe : messages clés, gestion des familles, relation avec les autorités.

Gestion documentaire : fiches réflexes, registres, traçabilité.

Organisation des équipes : répartition des rôles, leadership, gestion du stress.

Mesures de protection : confinement, évacuation, zones de repli.

Continuité des soins et de l'accompagnement : priorisation, adaptation des pratiques.

Logistique : alimentation, eau, énergie, médicaments, matériel.

Gestion des personnes vulnérables : troubles cognitifs, handicaps, dépendance.

Le retour d'expérience (RETEX) : principes, outils, exploitation.

Mise à jour du Plan Bleu : ajustements, diffusion, formation continue.

Construction d'une culture de gestion des risques dans l'ESMS.

Élaboration d'un plan d'amélioration personnalisé.

Méthodes et supports

Exposés interactifs
Analyse de cas réels
Travaux en sous groupes

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.